

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DCPPAT - BUPE

AMS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique à la demande de SNCF Réseau sollicitant la suppression du passage à niveau (PN) 161 de Blangy-sur-Bresle sur la ligne SNCF 325000 reliant Epinay-Villetaneuse à Le Tréport-Mers.

SNCF RESEAU

Le préfet de la Seine-Maritime informe le public qu'une enquête publique préalable à une déclaration d'utilité publique relative au projet de suppression du passage à niveau (PN) 161 de Blangy-sur-Bresle sur la ligne SNCF 325000 reliant Epinay-Villetaneuse à Le Tréport-Mers, se déroulera à la mairie de Blangy-sur-Bresle du lundi 8 avril 2024 à 9 heures au mercredi 24 avril 2024 à 17 heures, soit pour une durée de 17 jours consécutifs.

L'autorité compétente pour prendre les décisions à l'issue de l'enquête est le préfet de la Seine-Maritime.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre sont déposés à la mairie de Blangy-sur-Bresle pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels de son ouverture au public.

Le dossier est également consultable :

-sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime :

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Enquetes-publiques-et-Consultations-du-public/Enquetes-publiques/Suppression-passage-a-niveau/PN-161-de-Blangy-sur-Bresle-sur-la-ligne-SNCF-325000-reliant-Epinay-Villetaneuse-a-Le-Treport-Mers>

-sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'utilité publique et de l'environnement, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse mail suivante : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet "demande de rendez-vous pour le projet de suppression du passage à niveau (PN) 161 de Blangy-sur-Bresle sur la ligne SNCF 325000 reliant Epinay-Villetaneuse à Le Tréport-Mers ou en téléphonant au 02 32 76 51 74.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Les contributions peuvent par ailleurs être adressées à l'attention du commissaire enquêteur :

– par voie postale à l'adresse de la mairie de Blangy-sur-Bresle -place Georges Durand - BP 63 -76340 Blangy-sur-Bresle

– ou par voie électronique, à l'adresse : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr

Ces observations et propositions sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais à la mairie de Blangy-sur-Bresle et sont annexées au registre d'enquête.

Les dépositions peuvent se faire pendant toute la durée de l'enquête de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne avec le rapport d'enquête.

M. Bernard HELOIR, lieutenant de police retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur assure deux permanences afin de recevoir les observations du public à la mairie de Blangy-sur-Bresle, aux jours et heures suivants :

lundi 08 avril 2024 de 9h à 12h

mercredi 24 avril 2024 de 14h à 17h

Toutes informations relatives au dossier peuvent être obtenues auprès de SNCF Réseau – INFRAPOLE HAUTE PICARDIE en contactant M.LEGRAND au 07 78 34 05 54.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans la mairie précitée, à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'utilité publique et de l'environnement) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune précitée.